



**A retourner** au GILS, rue du Parc, 20/5 à 4432 ALLEUR  
Par fax : 04/246.59.92 ou mail : [info@cdr-gils.be](mailto:info@cdr-gils.be)

## **FORMATIONS 2023 - INSCRIPTIONS**

Je soussigné(e) .....

Institution : .....

Adresse de facturation : .....

Tel : .....

Mail : .....

Souhaite m'inscrire à :

### ➤ **PLATEFORMES LOCALES**

- Rencontre avec le Tribunal du travail – Monsieur Maréchal et ses collaborateurs**  
*Date à préciser 2<sup>e</sup> semestre 2023*

### ➤ **FORMATIONS PAF 25 € (voir conditions)**

**En ligne : via TEAMS ou ZOOM**

**En présentiel : Administration communale de Ans, 1<sup>er</sup> étage à 4432 ALLEUR**

- Nouvelle plateforme RCD**  
Le mardi 14 mars de 9h30 à 12h30  
Par M. Schenkelaars, Greffière en chef Tribunal du travail de Liège  
*Présentation de la plateforme numérique RCD « Justrestart »*
- Sensibilisation à l'inclusion numérique - Nombre de participants limité**  
Le jeudi 23 mars 2023 de 9h30 à 12h30  
Par Ch. GAUMETON, Formatrice à l'Asbl Bibliothèque sans frontière  
*De plus en plus de démarches doivent se faire via des applications ; or leur utilisation est loin d'être évidente pour certains publics et la fracture numérique se marque de plus en plus.  
La formation aura pour objectif de comprendre les différents types de blocages potentiels ; faire connaissance avec la variété des publics concernés et leurs éventuelles spécificités. Comprendre le rôle d'un.e facilitateur.ice numérique et se positionner par rapport à celui-ci.*
- Les assurances**  
2<sup>ème</sup> semestre, date à préciser  
Par l'ASBL Droits quotidiens
- Jurisprudence récente en RCD**  
Le mardi 23 mai 2023 de 9 à 12h00

Par P. SALAZAR, juriste au GILS

*Cette formation a pour objectif de présenter la jurisprudence récente liée à la procédure RCD ainsi qu'aux missions du médiateur de dettes. Elle est destinée aux médiateurs souhaitant se perfectionner comme pour ceux qui souhaitent débiter la gestion de dossiers RCD.*

**EN LIGNE - Le RGPD et la médiation de dettes**

Date à confirmer : 18 ou 25 avril 2023 de 9h à 12h00

Par S. PARSA, Avocate et chargée de cours

*Cette formation abordera les obligations liées aux RGPD sous l'angle de la médiation de dettes. Elle précisera ce que le médiateur peut ou non faire, transmettre, communiquer lors du traitement d'un dossier.*

**EN LIGNE - Marathon du droit**

Le 12 juin 2023 de 9h30 à 12h30

Par l'équipe du CRENO

*Passage en revue des principales réformes juridiques liées à la médiation de dettes (aspects juridique et préventif).*

**EN PETIT GROUPE** – Nombre de participants limité

**LIEU** : rue du Parc, n°20/5 à 4432 ALLEUR (locaux du GILS)

**Contrat de crédit : lecture des documents de crédit transmis, cas pratiques – 2 matinées**

Les mercredis 8 et 15 février 2023 de 8h30 à 12h30

Par C. DONY et J. GODOY MUINA, juristes au GILS

*La formation aura pour but de favoriser la compréhension des documents de crédit transmis par les prêteurs et d'analyser le décompte et l'octroi du crédit. Elle se basera sur des cas réels de contestation d'octroi de crédit constatés par les juristes du GILS.*

**Le tarif des huissiers – 2 matinées**

Les mardis les mardis 28 mars et 04 avril 2023 de 8h30 à 12h30

Par A. GALLOY, juriste au GILS

*Initiation au tarif des actes des huissiers de justice et à la lecture de leurs actes et de leurs décomptes établis dans le cadre du recouvrement judiciaire (même formation que celle proposée en 2021 et 2022).*

**La guidance budgétaire pas à pas - 4 demi-journées**

Les vendredis 17, 24 novembre et 1, 8 décembre 2023 de 8h30 à 12h00

Par F. JAMAIGNE, C. HEUSCH et C. LAMBOTTE

*La formation abordera les différents aspects du travail depuis la demande jusqu'à la clôture, la convention, la motivation, les postes du budget, les aides possibles, les outils, les collaborations.*

## **Conditions générales d'inscription aux formations**

### **Qui peut s'inscrire ?**

Nos formations s'adressent au personnel des Services de médiation de dettes de la province de Liège.

### **Comment ?**

Au moyen du présent document dûment signé par l'intéressé et son supérieur hiérarchique.

L'inscription sera confirmée par mail.

### **Quel coût ?**

La participation aux plateformes locales et aux groupes de travail est gratuite.

Pour les formations, la participation aux frais s'élève à 25 € la demi-journée, elle est gratuite uniquement pour les médiateurs des CPAS membres du GILS.

### **Désistement**

A noter que toute absence à une formation sera facturée à raison de 25 € à l'employeur que celui-ci soit membre ou non, sauf si celle-ci :

- est communiquée par écrit au GILS au plus tard 5 jours ouvrables avant la date de la séance ;
- est justifiée par un certificat médical transmis au GILS au plus tard 48h après l'absence.

### **Report ou annulation**

Si une formation devait être annulée ou déplacée par le GILS, le paiement serait intégralement remboursé.

Sauf cas de force majeure, une indemnité de 10 € serait également due par le GILS à l'employeur si l'annulation ou le report n'a pas été communiqué au moins 48 heures avant la date de la formation.

**Pour accord, le chef de service**

**Signature** : .....

**Signature** : .....